



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

Sommaire :

- Marché compétences clés
Conseil Régional..... p. 1
- Qui peut prescrire ?..... p. 1-2
- Bonnes pages p. 1
- Savoirs de base en entreprise..... p. 2
- Compétences de base en
Entreprise : des actions p. 2
- JAPD 2009..... p. 3
- L'immigration en Aquitaine p. 4
- Signataires du CAI en Aquitaine p. 4
- Bienvenue à Graphoville..... p. 5
- Bibliographie compétences clés p. 5
- Agefos Rhône-Alpes p. 5
- Agenda Interventions p. 6
- Espaces Documentaires..... p. 6

N° 30

SEPTEMBRE 2010

Marché Compétences Clés du Conseil Régional

Le Conseil Régional a lancé un marché de formation portant notamment sur les Compétences Clés. Deux nouveaux lots y apparaissent, qui concernent spécifiquement l'agglomération de Périgueux ; et le territoire de la Haute-Gironde (Blaye, Saint-André de Cubzac, Reignac) est porteur d'un lot distinct de celui du Libournais. Le volume horaire du marché est en forte progression.

Tous les lots (sauf ceux de Parentis en Born et de Sauveterre de Béarn) comportent une indication sur le nombre d'heures de formation destinées au niveau 1 de ce marché. Rappelons que le niveau 1 est ouvert aux personnes en demande d'insertion professionnelle qui ne maîtrisent pas les savoirs de base, indépendamment de leur niveau de qualification professionnelle.

Actions Compétences clés du Conseil Régional : qui peut prescrire ?

Pour mémoire, les actions sont déclinées en 4 niveaux. Le niveau 1 - *Acquisition compétences clés : savoirs de base* - vise l'acquisition des savoirs de base nécessaires pour les situations liées à la vie quotidienne ou professionnelle.

Public prioritaire :

- tout public mobilisé sur une démarche d'insertion professionnelle
- y compris les publics relevant du Français Langue Etrangère

Objectifs de la formation :

- permettre d'acquérir les compétences visant une insertion professionnelle ou une

poursuite en formation professionnelle

- permettre d'acquérir des bases en méthodologie d'apprentissage et en culture sociale et citoyenne

Modules :

- communication en langue française : 90h mini
- culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies : 60h mini
- culture numérique : 40h mini
- apprendre à apprendre : 20h mini
- culture sociale et citoyenne : 20 h mini

Suite page 2

Bonnes pages

« **Bagages** » - Manuel de Français Langue Etrangère et Seconde, V. SKIRKA, H. VARLIK - AFTAM, 2010.

L'ouvrage est destiné à un public d'adultes migrants. Neuf thèmes de vie quotidienne (au marché, chez le médecin, à l'école, à la poste...) autour desquels sont proposées des séquences de travail de l'oral et de l'écrit à partir de documents authentiques. Les dialogues sont disponibles sur un site internet. C'est un outil de préparation au DILF et d'animation d'ateliers socio-linguistiques.

« **Maths au travail** », F. Noël, A. Maillard, B. Happe, D. Ishak-Boushaki, Magnard, 2008.

Travailler les mathématiques au travers de thèmes liés à la vie professionnelle (organiser sa formation, acheter une voiture, aménager un jardin...), un livret et des fiches photocopiables et autocorrectives.



www.clap-so.org

Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »



Actions Compétences Clés du Conseil Régional : qui peut prescrire ? (suite page 1)

Rappels du CCTP :

Toute entrée dans une action de formation du PRF / AS doit faire l'objet d'une prescription. Elle contribue à la qualité du recrutement et à la construction de parcours. La prescription n'est pas une réservation, mais un acte d'orientation d'un demandeur d'emploi vers une action de formation adaptée.

Les publics visés doivent être engagés dans une démarche d'insertion professionnelle. Les organismes habilités par la Région à prescrire sont : les Missions Locales, les Pôle Emploi et les CAP emploi.

Cependant le niveau 1 « Acquisition des savoirs de base » pourra accueillir les publics suivis par toute structure ou personne travaillant en contact avec les

publics en difficulté avec les savoirs de base (travailleurs sociaux, CCAS, associations, services du Conseil général...).

La prescription sera alors faite au moyen de la fiche spécifique proposée par la Région et diffusée aux structures concernées par les organismes prestataires des marchés compétences clés.

Ce document est disponible sur le site : www.achat-formation.aquitaine.fr

Dans « menu », choisir : « guides et documents », puis « prescriptions-manuels d'utilisation-fiche ». Vous trouverez le cadre de prescription et surtout la fiche de prescription requise.

Savoirs de base en entreprise

Après contacts avec quelques OPCA et quelques entreprises, il nous a semblé utile de rédiger quelques documents, très courts, qui permettent une première approche de la formation de base en entreprise. Les documents se présentent comme des fiches, des aide-mémoires. Ils peuvent constituer un premier support quand la question de mettre en place une action de formation de base en entreprise se pose. Il faut identifier les situations qui peuvent être problématiques, il faut en parler aux salariés concernés, il faut impliquer l'encadrement, il faut se représenter le type d'action que cela peut être. En tout, il y a 7 petits documents :

- Mener un entretien avec un salarié
- Faire face aux objections du salarié

- Impliquer l'encadrement
- Faire face aux objections des encadrants
- Mettre en place une formation « savoirs de base en entreprise »
- Identifier une maîtrise difficile des savoirs de base
- Présentation schématique d'une action

A côté de ces documents, on peut voir un diaporama, qui a été conçu pour des présentations à des entreprises. **L'ensemble est téléchargeable sur notre site** www.clap-so.org, puis « CRI », puis « publications » et « les compétences de base en entreprise ».

Compétences de base en entreprise : des actions pertinentes pour les salariés comme pour les entreprises

La maîtrise des compétences de base - lire, écrire, compter - échappe aujourd'hui encore à une part relativement importante de la population ayant été scolarisée. C'est la raison pour laquelle, depuis 10 ans, Uniformation fait de la lutte contre l'illettrisme l'une de ses priorités. En juillet 2009, Uniformation a évalué, en partenariat avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) et le soutien financier du FUP (Fonds Unique de Péréquation), la pertinence de ce dispositif. Il apparaît que la mobilisation des conseillers d'Uniformation est un facteur déterminant pour la mise en place de ces formations. Celles-ci ont ensuite des conséquences positives immédiates et visibles sur le fonctionnement de l'entreprise, en termes de communication entre les salariés et avec l'encadrement, ainsi qu'en termes de qualité de service. Pour les salariés, elles ont des effets positifs tant sur leur vie professionnelle (motivation, gain en autonomie) que personnelle (plus grande confiance en soi).

4 types d'actions de formation proposés par Uniformation.

- **Les actions de sensibilisation** à la problématique de l'illettrisme, à destination des employeurs.

- **Les formations aux savoirs de base** (lire, écrire, compter...).

- **Les formations au repérage** des salariés en difficulté au sein de l'entreprise.

- **Les formations à l'accompagnement** des salariés en difficulté.

Par ailleurs, l'AGEFAFORIA (OPCA des industries agro-alimentaires) a initié un dispositif de formation intitulé Maîtrise des savoirs fondamentaux (MSF). Ces savoirs fondamentaux concernent la maîtrise de la lecture-écriture, du calcul, mais aussi les outils numériques, l'utilisation du lexique professionnel, les attitudes professionnelles spécifiques aux métiers de ces industries. Les actions se développent intra-entreprises, ou inter-entreprises.

JAPD, année 2009 : quelques données pour l'Aquitaine

Chaque année, la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) accueille environ 800 000 jeunes (garçons et filles).

Au cours de cette journée, différents tests de lecture ont lieu. Il y a 3 types d'épreuves.

L'une sur l'automatisme de la lecture (soit directement, quand les mots sont reconnus, soit à partir de décodage, en transformant des suites de lettres en suite de sons). D'autres épreuves portent sur les connaissances lexicales, parce que la connaissance du vocabulaire est un indicateur de la langue orale. Enfin, le 3ème type porte sur l'accès à l'information et à la compréhension de l'écrit.

En fonction de leurs résultats à ces tests, les jeunes sont répartis en 5 « profils ». Pour les jeunes qui ont de très faibles capacités de lecture, il y a 4 profils, qui représentent environ 20% des jeunes chaque année.

Profil 0 : niveau de compréhension satisfaisant

Profil 1 : « Les jeunes ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et manifestent une compréhension très déficiente ».

Profil 2 : « Le déficit de compréhension est sans doute lié à des connaissances lexicales très faibles ».

Profil 3 : « Malgré un niveau lexical correct, la lecture est laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots ».

Profil 4 : « Ils sont capables de lire à voix haute. Ils ont un niveau de lexique correct mais comprennent mal ce qu'ils lisent. »

Nous disposons des données 2009 issues de la JAPD uniquement pour l'Aquitaine.

	24	33	40	47	64	Aquitaine
Profil 0	89,70%	90,40%	90,60%	87,70%	91,10%	90,20%
Profil 1	2,50%	2,78%	2,30%	3,30%	2,21%	
Profil 2	1,97%	1,58%	1,77%	2,00%	1,68%	
Profil 3	3,00%	2,00%	2,13%	2,70%	2,06%	
Profil 4	2,81%	2,40%	3,06%	3,13%	2,33%	



Nous pouvons aussi comparer l'évolution des profils 1 et 2, ceux des jeunes en plus grande difficulté de lecture. Attention, en 2009, les conditions de passation ont changé. Les supports papiers utilisés pour les différents tests ont été remplacé par un dispositif audio-visuel, un peu semblable à celui des auto-écoles. Cela explique peut être la modification sensible des résultats.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dordogne	3,8%	3,7%	4,5%	4,7%	6,1%	4,4%
Gironde	4,0%	4,2%	4,7%	5,4%	5,6%	4,4%
Landes	3,9%	4,2%	4,2%	4,6%	4,2%	4,1%
Lot-et-Garonne	3,7%	4,6%	4,9%	6,1%	5,7%	5,3%
Pyrénées-Atlantiques	3,0%	3,3%	3,4%	3,7%	3,7%	3,9%
Aquitaine	3,7%	4,0%	4,4%	5,0%	5,1%	4,3%
France métropolitaine	4,4%	4,3%	4,8%	4,9%	4,9%	5,1%

L'immigration en Aquitaine

D'après les données de l'INSEE, 2 critères définissent la situation d'immigré : le lieu de naissance (être né à l'étranger), la nationalité étrangère à la naissance. Nous disposons pour l'instant des données INSEE du recensement de 2006.



	Population totale	immigrés	%
France métropolitaine	63 184 976	5 039 254	7,98
Aquitaine	3 119 733	182 517	5,85
Dordogne	404 050	22 558	5,58
Gironde	1 393 745	79 116	5,68
Landes	362 820	14 793	4,08
Lot-et -Garonne	322 278	26 375	8,18
Pyrénées-Atlantiques	636 840	39 675	6,23
source : INSEE - recensement de la population 2006			

Répartition des immigrés Aquitains selon leur origine géographique.

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et -Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Océanie	0,3%	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%	0,2%
Amériques	2,7%	3,7%	3,7%	1,6%	5,1%	3,6%
Asie	5,5%	11,5%	4,4%	2,8%	5,3%	7,6%
Afrique Noire	3,8%	11,9%	4,8%	3,5%	4,5%	7,5%
Maghreb	13,7%	26,1%	12,1%	31,0%	14,3%	21,6%
Europe hors Union Européenne	3,4%	2,1%	3,0%	1,5%	2,7%	2,4%
Union Européenne	70,6%	44,5%	71,7%	59,5%	68,0%	57,2%

Les signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) en Aquitaine - 2009

Rappelons que les originaires des pays de l'Union Européenne ne sont pas concernés par le CAI. En 2009, 2 473 étrangers (hors Union Européenne) ont signé le CAI en Aquitaine.

Parmi eux, 13 % viennent d'Afrique Noire, 46 % du Maghreb, 8 % d'Asie, 3 % d'Europe hors Union

Européenne, 39 % d'autres continents. En ce qui concerne la formation linguistique en 2009, 519 signataires du CAI ont bénéficié d'une prescription de formation, devant déboucher sur le DILF, les autres personnes identifiées par l'OFII comme maîtrisant les compétences requises pour le DILF ont

obtenu une Attestation Ministérielle de Diplôme de Formation Linguistique (AMDFL).

Il est intéressant de rapprocher le niveau d'études des signataires du CAI de celui de la population immigrée totale, même si ce n'est pas la même année de référence.

Niveau de diplôme	Recensement (2006)	CAI (2009)
Diplôme - niveau BAC	9%	20%
Diplôme - Niveau BEPC	11%	12%
Diplôme professionnel	20%	13%
Diplôme universitaire 1er cycle	8%	13%
Diplôme universitaire 2ème cycle	12%	13%
Doctorat		1%
Sans diplôme	42%	27%
Source : Recensement 2006, Données CAI 2009		



Bienvenue à Graphoville

1) Logiciel fermé, il est consultable et téléchargeable gratuitement sur Internet (www.euro.cordiale.lu). Réalisé dans le cadre d'un programme européen, il est l'œuvre d'un collectif de formateurs du Luxembourg.

2) Son objectif est d'améliorer le

niveau en orthographe du français des apprenants jeunes ou adultes, de façon interactive et distrayante.

3) L'apprenant est amené à circuler dans une petite ville de 50 habitants présentés de façon humoristique, soit à partir d'un test d'entrée ou directement à partir du plan de la

ville. Il s'agit d'une histoire complète à travers 50 séquences indépendantes, chacune conduite par un personnage. A chaque personnage correspond une difficulté particulière de la langue française, que l'apprenant à l'aide d'indices, de pistes, pourra résoudre par lui-même (exercices à trous...).

Une bibliographie pour travailler les Compétences Clés

Depuis le mois de Mai 2010, vous pouvez retrouver sur notre site : www.clap-so.org, une bibliographie utile pour travailler les 6 compétences clés : communication en langue française, culture mathématique et biologie, apprendre à apprendre, culture numérique, anglais, culture sociale et citoyenne.

Il s'agit d'une liste non exhaustive de références d'outils multimédias : livres, dossiers, logiciels, sites internet, vidéos... Ils sont classés suivant deux niveaux correspondant aux niveaux de qualification : VI et V-IV.

Beaucoup de ces ressources, notamment celles s'adressant aux

niveaux VI sont empruntables dans les espaces documentaires du CRI.

Cette liste sera actualisée régulièrement. N'hésitez pas à venir consulter les outils disponibles ou à profiter des présentations que nous vous proposons régulièrement.

Agefos Rhône-Alpes fait le point sur cinq ans d'accompagnement

Depuis cinq ans, AGEFOS-PME Rhône-Alpes met en place et assure la promotion de formations longues, collectives, territoriales et interprofessionnelles sur les savoirs fondamentaux. 58 entreprises et 102 structures d'insertion ont participé à ce dispositif pour 1 472 salariés bénéficiaires. Plus de 80 % des employeurs concernés ont constaté une amélioration du professionnalisme de leurs salariés ; plus de 75 % des bénéficiaires déclarent avoir « *concrètement gagné en autonomie* », dans le champ professionnel mais aussi

dans le champ personnel.

Depuis 2007, plus de 300 salariés ont pu faire valider leurs connaissances acquises grâce à ce dispositif par l'obtention d'un titre, certificat ou diplôme : certificat de formation générale (CFG), diplôme initial de langue française (DILF), diplôme élémentaire de langue française (DELF), brevet « informatique internet » (B2I), le certificat de « navigation internet » (CNI), entre autres.

Source : Centre Inffo, actualités du 19 juillet 2010.

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Logiciels - Savoirs de base et compétences clés

1/2 journée à Anglet, Dax, Agen, Bergerac, Sarlat, Pessac

Apprendre à apprendre ?

3 x 1 journée à Bordeaux

Travailler l'écrit avec des publics adultes

(Alpha, FLE, en situation d'illettrisme)

Module de 2 jours à Libourne

Quelques démarches et outils pour travailler l'oral avec des apprenants relevant de l'alphabétisation

et du FLE

Module de 3 journées à Bordeaux

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques. **Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.**

CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeurs de la publication :
Jeanne FONTAGNERES, Pascal PILET,
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 3273 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution et demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- **L'Atelier**

(Contact : Mme Cathy DELBASTY)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**
☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Amandine GIRARD)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- **CLAP / Centre Ressources Illettrisme**

(Contact : Mme Delphine LABATUT)
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

LOT- ET- GARONNE

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Virginie LE CORRE STEINBACH)
110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**
☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Marianne JULIEN)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Josiane VIAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

- **Mission Locale Attention ! Nouvelle adresse !**

(Contact : Mme Muriel HIRIART)
42, chemin de l'Estanquet 64100 **BAYONNE**
Accès voiture : 29, cours Comte de Cabarrus
☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE (Hors CRI)

- **Pays Médoc** (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**

☎ : 05 57 75 18 92 Fax 05 81 31 35 00

- **Mission Locale** (Contact : Mme Marie VALERE)
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**

☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27

- **Mission Locale** (Contact : M. Lucas PROUDHOM)
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**

☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

- **C.I.O.** (Contact : Mme Françoise SANCHEZ)
12, allées de Garros 33210 **LANGON**

☎ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33